

1. Généralités

Les ressortissants cubains portent un prénom et un nom de famille qui consiste en un double nom.

2. Port du nom dans le cas des conjoints

Lors de la conclusion du mariage, les conjoints conservent leur double nom (le nom de famille commun n'existe pas).

3. Port du nom dans le cas des enfants

Les enfants légitimes et illégitimes qui ont été reconnus par le père reprennent le 1^{er} nom de famille du père suivi de celui de la mère. Ils ont donc un double nom.
Les enfants illégitimes qui n'ont pas été reconnus par le père portent le double nom de la mère.

4. Particularités

-

5. Exemples

Passeport de l'homme :	Rodolfo Peñalver Rodríguez
Enregistrement en Suisse :	Rodolfo Peñalver Rodríguez

Passeport de la femme :	María González Médina
Enregistrement en Suisse :	María González Médina

Passeport de l'enfant :	Felipe Peñalver González
Enregistrement en Suisse :	Felipe Peñalver González